



Compte rendu du comité exécutif et comité des femmes de la FERPA

Bruxelles – 26 et 27 février 2025

Le comité exécutif de la FERPA s'est réuni à Bruxelles dans un contexte géopolitique inédit recentré sur la situation de l'Europe au sein de la scène internationale.

« Ce qui se passe en Europe nous concerne tous » a indiqué Agostino Siciliano, secrétaire général de la Ferpa, en soulignant l'inquiétude générale. L'inclinaison vers des idéologies d'extrême droite est un danger pour les valeurs fondamentales qui ont forgé l'Europe. On assiste à un recul des valeurs et des libertés. Les déclarations du président américain Trump qui se positionne en donneur de leçons à l'Europe ne nous sommes pas favorables.

La crainte de voir relégués les sujets sociaux est grande. La question des retraites et notamment celle des femmes, d'un logement et d'une vie digne pour tous les âges est au cœur des préoccupations.

Actualité

La volonté du président Trump est d'affaiblir l'Europe avec des valeurs du travail qui se résument à la finance. Le combat actuel est un combat de valeurs.

La Commission européenne vient de publier un projet de simplification des textes européens liés au pacte vert pour l'Europe « Omnibus ». Son but est de restaurer la compétitivité des entreprises européennes. Le projet s'inscrit dans le cadre de la « boussole pour la compétitivité » adoptée fin janvier 2025 par les dirigeants de l'UE.

L'UE s'était positionnée comme pionnière en matière de politique environnementale et a renforcé ce positionnement en 2019 avec son "Pacte Vert" qui vise à engager l'Europe dans la transformation durable. Mais depuis quelques mois, tout est en train de basculer. Les mots durabilité, soutenabilité, résilience ont été remplacés par les mots compétitivité, performance, simplification (dérégulation) qui menacent fortement le travail humanisé. Alors qu'actuellement les 27 pays ont un régime de travail qui leur est propre, le projet « Omnibus » inscrirait un 28^e régime. Il sera plus facile de contourner le droit des travailleurs. Sous couvert d'alléger la charge administrative des entreprises, ce projet les exonère surtout d'un grand nombre de contraintes en termes de transparence et de responsabilités sociales et environnementales.

La FERPA dénonce l'invisibilité des femmes âgées en dépit de la féminisation de la vieillesse liée à l'espérance de vie des femmes significativement plus élevée que celle des hommes

La FERPA condamne l'action récente de la Commission européenne qui a retiré, après 17 ans de négociations, la proposition de directive horizontale sur l'égalité de traitement, qui visait à étendre les protections antidiscriminatoires au-delà de l'emploi pour couvrir l'âge, le handicap, l'orientation sexuelle et la religion/les croyances.

Cette décision vient s'ajouter à d'autres mesures dans le domaine de l'égalité, entraînant un recul de l'engagement de la Commission européenne dans ce domaine. La FERPA exprime sa préoccupation et s'engage à mettre en place toutes les initiatives possibles pour renforcer la protection de l'égalité entre les femmes et les hommes tout au long de la vie.

La situation dans les différents pays européens membres de la FERPA

Les interventions des différents représentants des pays membres ont mis en exergue des problématiques générales et des éléments communs :

- La retraite est un bien commun, les solidarités doivent être reconduites, la protection des plus fragiles passe par la lutte contre les inégalités.
- La baisse du pouvoir d'achat des retraités impacte plus particulièrement les retraités les plus pauvres.

- La crise du logement, la difficulté à se loger et à entretenir son logement est une réalité dans plusieurs pays.
- Le dialogue social est absent en Hongrie.
- Le recul des droits démocratiques est particulièrement sensible en Italie, à San Marina... Les jeunes générations ne comprennent pas toujours combien la défense de la démocratie est importante.
- Les soins de santé.
- Le combat pour l'égalité de genre et la violence fondée sur le genre : les femmes âgées subissent une double discrimination, celles des femmes en général et celle des personnes âgées
- La problématique de l'âgisme est une réalité partout en Europe
- Le mouvement syndical ne doit pas être le seul à mener les combats qui participent à l'élaboration d'une société plus juste, plus équitable, plus humaine.
- Nous avons besoin d'une Europe « fédérale » qui puisse exister face aux 3 grandes puissances que sont les USA, la Russie et la Chine, et qui prenne en compte la fiscalité européenne, la santé, la protection sociale mais aussi les valeurs.

Les personnes âgées représentent 30 % de la population européenne. Elles ont des compétences et apportent beaucoup à la société en termes de partages et d'expériences.

Le comité des femmes

Silvana Cappuccio, présidente du comité des femmes, a exprimé la nécessité d'un changement profond en termes d'égalité des chances et de genre. La période actuelle est inquiétante et nécessite de nouvelles clés de lecture parce que des marches en arrière s'opèrent dans le monde en termes de droits et d'égalité.

Nous sommes au premier quart du 21^e siècle et on entend parler de déportation. En Argentine, les féminicides sont dépenalisés. En Inde, si les médias parlent de développement des femmes, on note là aussi des reculs (davantage d'exploitation des femmes, moins de protection de la maternité et une déconstruction progressive des droits sociaux).

La commission européenne a transmis à la CES sa feuille de route qui sera publiée le 8 mars et qui comporte un volet pour le droit des femmes. Il se définit comme une « boussole » visant à renforcer le droit des femmes. La nature même de cette démarche politique inquiète...considérer que les droits des femmes sont une option serait une régression !

Intervention de Julio Romani, secrétaire général adjoint de la CES

L'Europe doit avoir la capacité de s'exprimer de façon commune et unitaire lorsque les principes fondamentaux de notre société sont menacés. La question de Gaza a été minimisée par les médias qui se sont contentés du minimum, l'indignation.

L'Europe a un défaut de fond auquel nous devons être en mesure de réfléchir. Elle n'est pas née d'une idée philosophique stable et forte mais d'un facteur émotionnel, le regret nourri par ceux qui ont commis des choses et par ceux qui ont omis de les dénoncer, ce sont les autres, nos ancêtres...

La mémoire doit être collective, elle ne peut pas être transmise de façon individuelle, au risque d'être diluée et transformée d'un individu à l'autre. A un moment de notre histoire nous avons endommagé notre mémoire en arrêtant de la considérer comme un élément fondamental de notre progrès. La mémoire doit passer par l'école, l'éducation. Considérer que les personnes âgées sont un poids pour la société, c'est oublier la mémoire. C'est un manque de bon sens car la société n'a plus de guide. Le problème ne vient pas du recul de l'âge de la retraite lié au vieillissement mais de la considération et du traitement des personnes qui déterminent la culture de la société

L'avenir de l'Europe doit se construire. La question de la défense unique pourrait permettre d'optimiser des moyens. Ce serait une opportunité et un pas en avant dans la construction d'un état unique qui pourrait prendre en compte des sujets communs et notamment la protection sociale.

L'Europe ne pourra jamais être compétitive avec le monde financier actuel, concurrentiel en termes de coûts de production (main d'œuvre et matière première), qui conduit à la pauvreté des travailleurs. L'économie européenne est fondée sur les droits sociaux, le bien être de personnes et non sur la compétitivité liée à l'économie de marché.

La démocratie ne peut pas se construire en mode rapide. Aller vite n'est pas un modèle de développement parce que la capacité d'attendre des plus lents est oubliée et tout ce qui n'est pas productif devient inutile.

On vit mieux en Europe parce que le facteur culturel compense l'ambition et c'est l'environnement qui permet de bien vivre. L'instrument de compétitivité de l'Europe est la créativité et la qualité de vie au travail.

Avoir une bonne retraite est une compétitivité utile, un investissement utile. On ne peut pas à la retraite vivre en dessous du seuil de pauvreté alors qu'on a travaillé. Chacun doit avoir la garantie de vivre dignement. La protection des plus faibles et des plus vulnérables (santé, genre...) est un principe de justice sociale. Chacun doit pouvoir conclure son parcours dans la dignité. Les vulnérabilités sont transversales, le taux de pauvreté des + de 65 ans en Europe est sensiblement le même que celui des jeunes et des actifs moins jeunes (toutes catégories d'âge et de travail).

Dans une société centrée sur le travail masculin, les femmes ne sont pas considérées comme sources de revenus. Dans de nombreux secteurs, des migrants travaillent sans être déclarés. Les retraités sont souvent assimilés à un sujet non productif.

L'âgisme est une réalité en Europe.

Assemblée générale de mi-mandat – Intervention de Jean-Marc Schaeffer

Jean-Marc présente le déroulement et les contours de l'AG de mi-mandat qui aura lieu au CESE (salle 301) à Paris du 13 au 15 mai 2025 et sera organisée par les OS françaises membres.

13 mai 2025

- Locaux accessibles dès la fin de matinée (accréditations)
- Démarrage de l'AG à 14h30
- Ouverture SG et accueil des organisations françaises
- Intervention SG Ferpa
- Intervention SG CES
- Intervention 3 extérieurs Ferpa
- Soirée libre

14 mai 2025

- Table ronde
- Pause-café
- Rapport d'activité
- Pause déjeuner servi dans la salle
- Rapport SG et trésorier
- Soirée surprise

15 mai 2025

- Déclaration finale
- Conclusion et fin des travaux
- Retour des participants à 12h30.

La liste des participants sera communiquée le 24 mars par Jessica.

La Ferpa décide d'allouer une aide de 350 € pour permettre à quelques organisations françaises dépourvus de trésorerie de participer à cette AG de mi-mandat.

Conclusion du secrétaire général de la Ferpa

Agostino Silvano rappelle que la Ferpa fait partie intégrante de la CES.

La question des retraités ne semble pas un sujet essentiel pour la CES, car la Ferpa est exclue des pouvoirs décisionnels. Il est nécessaire que nos revendications soient prises en compte.

